

CONTRÔLE INTERNE : MISE EN PLACE ET MOYENS

C0040



PUBLIC

Directeur général et adjoint.
Responsable financier. Directeur
comptable. Secrétaire général. Contrôleur
de gestion Contrôleur interne.



OBJECTIFS

- › définir les concepts-clefs
et les finalités du contrôle interne
- › utiliser les méthodes et organiser les
étapes de mise en œuvre pour développer
une démarche rigoureuse
- › utiliser des repères méthodologiques
pour l'amélioration des procédures
au sein de son organisme.



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Le formateur, praticien du contrôle interne,
fera alterner des exposés illustrés
d'exemples, des réflexions collectives
et l'analyse approfondie d'un cas.

Chaque stagiaire sera questionné en amont,
pendant et à l'issue de la formation pour
identifier ses attentes, vérifier ses acquis
et évaluer sa satisfaction globale
de la formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Pour une sécurité renforcée.

Avec la loi ELAN, impliquant des regroupements, de la coopération inter-bailleurs et les passages en comptabilité commerciale obligatoires avant 2021, les organismes se voient dans l'obligation de mettre en place des outils de contrôle interne permettant une gestion rigoureuse et efficace de leurs activités.

Ainsi, le contrôle interne permet de :

- › sauvegarder les actifs et prévenir les erreurs
- › améliorer la performance
- › fiabiliser l'information financière.

La mise en place efficace d'un système de contrôle interne suppose une réflexion collective au sein de l'entreprise, impliquant la direction, le responsable financier, mais aussi l'ensemble des principaux cadres. La formation sera l'occasion d'élaborer une cartographie complète et opérationnelle des risques, d'identifier des procédures permettant de délimiter les principaux risques et d'appréhender les derniers développements en matière de contrôle interne.

CONTENU

Définition et importance du contrôle interne

- › les différentes définitions du contrôle interne
- › le contrôle interne dans le logement social
- › principaux objectifs du contrôle interne
- › prévenir les erreurs et les fraudes
- › protéger l'intégrité des biens et ressources de l'entreprise
- › gérer rationnellement tous les biens
- › assurer un enregistrement correct en comptabilité
- › améliorer la performance de son organisme
- › les impacts de la transformation en société de coordination sur les procédures de contrôle interne

Mise en place d'un contrôle interne efficace

- › plan d'organisation
- › séparation des fonctions
- › compétence du personnel
- › existence d'une documentation suffisante
- › système de preuves et de supervision
- › suivi des objectifs avec les tableaux de bord

Moyens du contrôle interne

- › étude des principaux cycles d'opération
- › élaboration de standard de processus
- › manuel des procédures
- › moyens de contrôle et évaluation
- › organisation.

ANIMATION

Ludovic RENZI, Formateur-consultant spécialisé en contrôle interne

DATES CLASSE VIRTUELLE

27 et 28 mai 2024

21 et 22 novembre 2024

PRIX NET : 1530 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr